



**DES
IDÉES
AUX
ACTIONS**

La santé à 360°

Sommaire

- 3 > Qu'est-ce qu'un PAT ?
- 4 > Fiche d'identité du PAT La Rochelle-Aunis-Ré
- 5 > Un objectif phare : la santé à 360°
- 6 > Santé et alimentation une histoire de PAT !
- 10 > Notre organisation
- 12 > Une histoire agricole marquée par des transitions majeures
- 14 > Le diagnostic du territoire
- 22 > Notre PAT a 4 ans, il est opérationnel et reconnu
- 24 > La stratégie
- 26 > Le plan d'actions
- 30 > Le financement du PAT
- 32 > Le PAT dans la transition agricole et alimentaire
- 36 > Rejoignez-nous !

Qu'est ce qu'un PAT ?

Les projets alimentaires territoriaux sont des démarches de terrain, volontaires, collectives. C'est un rassemblement d'acteurs intéressés par les questions autour de l'alimentation. Ils établissent un diagnostic du territoire, cherchent et mettent en œuvre des solutions concrètes pour répondre à des problématiques locales.

Le Projet Alimentaire de Territoire La Rochelle-Aunis-Ré a pour ambition de transformer notre système alimentaire en le rendant plus responsable, plus équitable et plus résilient. Il s'appuie sur plus de 100 actions concrètes pour promouvoir une agriculture et une alimentation de proximité, respectueuses de l'environnement et de la santé de tous, en renforçant l'autonomie alimentaire de notre territoire, facilitant l'accès de tous à des produits durables et locaux, et accompagnant au changement d'habitudes alimentaires.

« Nous voulons travailler sur les filières agricoles locales et valoriser les emplois qui ne sont pas délocalisables. Sur le plan social, nous voulons favoriser une alimentation de qualité pour toutes et tous et sensibiliser le public à ce sujet. Puis il y a bien sûr l'enjeu primordial du volet environnemental : tendre vers l'agriculture biologique, aller vers la diversité des cultures, penser biodiversité, qualité de l'eau... Dès lors qu'on traite d'agriculture et d'alimentation, le champ d'intervention est très vaste. Seul un projet partagé avec les autres collectivités mais aussi avec les agriculteurs, leurs organismes professionnels, le Port de pêche, les associations, par exemple celles qui luttent contre le gaspillage alimentaire, peut y répondre. »

Mathilde Roussel

Communauté d'Agglomération de La Rochelle,

Anne-Sophie Descamps

Communauté de Communes Aunis Sud,

Gisèle Vergnon

Communauté de Communes de l'île de Ré,

Sylvain Fagot

Communauté de Communes Aunis Atlantique



Définition de l'alimentation durable selon l'ADEME

L'ADEME définit l'alimentation durable comme l'ensemble des pratiques alimentaires qui visent à nourrir les êtres humains en qualité et en quantité suffisante, aujourd'hui et demain, dans le respect de l'environnement, en étant accessible économiquement et rémunératrice sur l'ensemble de la chaîne alimentaire. Autrement dit, « l'assiette durable » est une assiette accessible économiquement, saine et équilibrée, respectueuse de l'environnement, qui garantit une juste rémunération des producteurs et participe à la valeur ajoutée du territoire.

Fiche d'identité du PAT

La Rochelle-Aunis-Ré



4 EPCI fondateurs

L'agglomération de La Rochelle, les communautés de communes Aunis Sud, Aunis Atlantique et de l'île de Ré



3 partenaires co-porteurs du projet

La chambre interdépartementale d'agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, Bio Nouvelle Aquitaine, Le port de pêche de Chef de Baie



+ de 100 parties prenantes

représentant toute la chaîne alimentaire



250 000 habitants



93 330 hectares de terres agricoles

soit 72 %
du territoire



18 % des exploitations agricoles

investies dans les
circuits courts (2022)



82 communes



180 kilomètres de façade maritime



6 % de la surface agricole utile

en Agriculture
Biologique (2022)



930 exploitations agricoles

(la moitié des
exploitants partira
en retraite d'ici
2030)

Un objectif phare : la santé à 360°

La santé à 360° recouvre la santé des producteurs, humaine et économique, la santé des mangeurs y compris des plus précaires et la santé de l'environnement (sols, air, eau, biodiversité).

3 grands objectifs stratégiques

10 axes de travail

100 opérations en cours ou réalisées

5

PAT, des idées aux actions, la santé à 360°

Les ambitions chiffrées

50% de produits locaux durables dont 40% de produits locaux bio en restauration collective

Tripler la SAU* bio du territoire pour atteindre 16 800 ha dont 360 ha de maraichage

Maintenir l'élevage à l'herbe

Augmenter les prairies temporaires de 10%

Respecter les objectifs régionaux Néo Terra concernant les pesticides : zéro pesticide de synthèse en 2030 et arrêt des CMR** en 2025

Se rapprocher des 8% d'autonomie alimentaire***

Viser 40% des exploitations qui commercialisent en circuits de proximité

*Surface Agricole Utile. **Cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques.

***Étude Utopies 2017.

Santé et alimentation une histoire de PAT...



Force est de constater que notre modèle agricole et alimentaire prépondérant présente des risques importants pour la qualité de notre nourriture et de notre environnement (sols, biodiversité, eau, air) ainsi que pour la santé de tous les êtres vivants ; il nous faut donc changer notre nourriture et la façon de la produire !

Concernant notre territoire, le recensement agricole de 2020 a montré que 70% de notre production, dépendante des produits phytosanitaires, était destinée à l'exportation nationale et internationale (grandes cultures) et que seuls 2% de ce qui est produit localement est consommé localement*.

Ce constat a ainsi conduit à un engagement fort d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) permettant d'accompagner les changements des modèles agricoles et alimentaires qui touchent tous les aspects de notre santé.

Pour la santé de l'environnement...

La **santé de l'environnement** repose sur un **état d'équilibre dynamique** entre le **milieu naturel**, le **vivant**, leurs interactions et leurs **interdépendances** : la qualité des écosystèmes a un effet direct sur notre santé.

A nous de **préserver les ressources naturelles** (air, eau, sols, biodiversité terrestre et marine...) en réduisant puis en **éliminant l'usage des pesticides de synthèse** et en soutenant des **pratiques agricoles vertueuses**.

Dans cette perspective, la **mise en place d'un PAT** constitue un **levier puissant pour protéger la santé de notre environnement**.

L'enjeu d'aujourd'hui est de vivre avec la nature et pas contre elle, de se reconnecter à notre territoire pour nous et les générations futures.

*Étude Utopies 2017.





Pour la santé du consommateur...

Notre santé s'envisage comme un équilibre **physique, mental, social et économique**. L'un de ses piliers fondamentaux est une **alimentation saine**.

En effet, des études* démontrent aujourd'hui le lien étroit entre notre santé et notre alimentation.

Ainsi, de nombreuses maladies sont liées à nos habitudes alimentaires néfastes, souvent façonnées par un marketing où les produits ultra-transformés (trop gras, trop sucrés, trop salés) et bon marché dominent. Ces déséquilibres sont renforcés par la précarité alimentaire et les inégalités d'accès**.

Pour y répondre, le PAT propose une transformation du système alimentaire à l'échelle locale : en **favorisant une alimentation biologique, accessible, locale et de saison**, meilleure pour la santé et l'environnement :

- en éliminant progressivement les produits chimiques ;
- en valorisant les circuits courts ;
- en rendant visible et en encourageant une alimentation plus saine : faite maison, moins transformée, avec une meilleure connaissance des aliments et de leurs effets.

Le PAT joue un rôle de **sensibilisation et de communication**, essentiel pour permettre à chacun de faire des choix éclairés.

Il agit aussi pour l'accessibilité de cette alimentation saine pour tous.

Cela passe par des dispositifs comme **l'approvisionnement** de la restauration collective, la structuration de filières durables au service de tous, en respectant la diversité de chacun.

Nous sommes invités à devenir **«consomm'acteur»**, en nous impliquant activement dans nos choix alimentaires. En achetant local et responsable, nous participons à l'économie de notre territoire tout en agissant pour notre propre santé.



*INSERM, Nutrition et Santé, 2017.

**ANSES, Étude individuelle des consommations alimentaire 3, 2017.

Pour la santé du producteur...

Celle-ci englobe son bien-être global et la pérennité de son activité.

Elle repose d'abord sur la **protection physique et mentale**. Plus encore que d'autres professions, les agriculteurs sont exposés à de nombreux risques : aléas climatiques et économiques, maladies professionnelles, exposition aux pesticides de synthèse. La **réduction de l'usage de ces derniers** est cruciale pour préserver leur santé.

La **viabilité économique et sociale** est indispensable à une activité durable, dans l'optique de **vivre dignement de son métier**, avec une rémunération juste et suffisante.

Une reconnaissance sociétale est nécessaire pour valoriser leur rôle dans la sécurité, l'autonomie alimentaire et la préservation de l'environnement.

Elle passe aussi par la valorisation de la qualité des produits issus de pratiques durables. Dans ce contexte, **le PAT** est un levier pour développer les débouchés locaux, renforçant le lien entre producteurs et consommateurs. Ce lien redonne du sens à leur métier en valorisant leur contribution à l'intérêt général, condition indispensable pour une alimentation saine, locale et solidaire.

Manger local et durable c'est prendre soin de notre propre santé, de celle de nos agriculteurs, des acteurs des filières, et de celle de notre environnement naturel et social. A moyen terme, une alimentation durable et de meilleure qualité améliorera notre santé, induisant moins de dépenses de soins et un bien-être individuel et collectif supérieur.

Le PAT participe à la santé à 360° !

Le PAT facilite l'accès à des aliments de qualité, produits localement de manière durable, et rémunérés au juste prix pour les producteurs, prenant, pour certains, un risque considérable dans l'évolution de leurs pratiques agricoles.

La mise en place et le suivi du PAT permettent à l'agriculture locale de sortir de l'impasse économique et écologique actuelle. Ainsi, plus globalement, il contribue à l'autonomie alimentaire et à la résilience de notre territoire dans un contexte de changement climatique.

Enfin, les partenaires du PAT accompagnent leurs concitoyens dans les changements d'habitudes alimentaires : « Prenons notre santé en main, mangeons bien ! »

Ce texte sur la santé et l'alimentation a été co-rédigé par 14 membres du groupe de travail « Pratiques agricoles vertueuses » du PAT rassemblant riverains, agriculteurs, membres d'associations, techniciens et élus.



Notre organisation



Actuellement, le PAT La Rochelle-Aunis-Ré s'appuie sur 4 instances pour fonctionner :

- **Un comité de pilotage**, composé des 7 structures partenaires (les 3 Communautés de Communes Aunis Sud, Aunis Atlantique, de l'île de Ré et la Communauté d'Agglomération de La Rochelle), la Chambre interdépartementale d'Agriculture 17-79, Bio Nouvelle Aquitaine et Le Port de pêche. Chaque structure est représentée par un binôme d'élus et dispose d'une voix délibérative. Les décisions se prennent à la majorité absolue.
- **Des groupes de travail ouverts**, formés sur la base du volontariat, qui écrivent les fiches actions, dans le respect et la poursuite des ambitions du PAT. Les groupes de travail rassemblent un panel représentatif des acteurs du système agricole et alimentaire : producteurs, transformateurs, coopératives, logisticiens, associations, collectivités, communes et syndicats mixtes, etc. Les 20 référents des groupes de travail se retrouvent deux fois par an en séminaire de coordination.
- **Un parlement**, organe de transversalité du PAT. Il regroupe tous les membres des groupes de travail et tous les acteurs associés au PAT. Il se réunit en Assises deux fois par an, et est ouvert à tous. Il a pour objectif de partager les travaux réalisés, permettre à tous les acteurs d'avoir une vision transversale du PAT et d'échanger sur les orientations en vue de formuler des propositions.
- **Un comité technique** composé des techniciens chargés de missions PAT au sein des structures du COFIL. Cela représente 16 personnes pour 5,5 Équivalent Temps Plein. Le COTECH se réunit tous les 15 jours sur la base d'un ordre du jour collaboratif établi par tous ses membres.

Ce fonctionnement, en place depuis fin 2022, fait actuellement l'objet d'une réflexion. Il est attendu de ce travail :

> **une évolution des instances** (fonctionnement et composition du parlement notamment) courant 2025-2026.

Les groupes de travail dans leurs thématiques et leur composition sont aussi amenés à évoluer pour plus de transversalité.



Une histoire agricole marquée par des transitions majeures



Situé entre l'océan Atlantique, le Marais Poitevin aujourd'hui aménagé et les terres plus élevées de la Saintonge, le territoire regroupant l'agglomération de La Rochelle, les communautés de communes d'Aunis Atlantique, d'Aunis Sud et de l'île de Ré présente des caractéristiques agricoles particulières, liées à la nature de ses sols, son histoire et son développement économique. **Ce territoire représente un bassin de vie cohérent en offrant à la fois des espaces urbains plutôt consommateurs, et des espaces ruraux aux potentiels de production importants.**

L'histoire agricole locale explique en grande partie sa situation actuelle. A partir de 1876 et de la désastreuse crise du phylloxéra, la majorité des vignes qui constituaient alors la culture principale, a été ravagée. Les agriculteurs ont su faire preuve d'une capacité d'adaptation et de reconversion exemplaire.

Sur le continent, ils se sont tournés vers l'élevage laitier jusqu'à donner naissance à une puissante filière à la fin du 19^{ème} siècle, avant de s'orienter plus récemment vers la céréaliculture suite à la crise du lait des années 80. Cette transition a toutefois été subie, douloureuse et s'est déroulée sur une génération complète. Les cultures vivrières maraîchères, formant une ceinture autour de La Rochelle ont

disparu au profit de la spécialisation céréalière plus rémunératrice et dont les débouchés s'ouvraient à l'export grâce au développement du port de commerce. Du côté insulaire, la mytiliculture et l'ostréiculture ont pris leur essor et la dynamique viticole s'est maintenue en parallèle de la production de sel.

Dans les années 60, la mécanisation de l'agriculture a orienté la production vers des cultures moins dépendantes en main d'œuvre, allant de paire avec un agrandissement des exploitations agricoles, phénomène accentué à la fin du siècle par les politiques agricoles européennes pour renforcer la compétitivité de ce secteur sur le plan international.



Relever les défis du siècle sur notre territoire :

Le Projet Alimentaire de Territoire La Rochelle-Aunis-Ré vise à rendre le système alimentaire local plus résilient et plus autonome.

Le diagnostic de l'offre agricole réalisé en 2021 par la chambre d'agriculture montre que plus de 80% des terres cultivées le sont en céréales et protéagineux, en grande partie pour l'exportation, et moins d'1 % en fruits et légumes.

La consommation alimentaire de l'aire urbaine de La Rochelle illustre très bien le fonctionnement du système alimentaire actuel : le territoire ne consomme que 1,86% de ce qu'il produit en denrées alimentaires*. La consommation repose donc à 98% sur des importations. Alors que le territoire du PAT dispose de la surface agricole pour nourrir ses 250 000 habitants (son potentiel nourricier est de 137%).**

En complément, **l'activité agricole doit faire face à de nouveaux défis** : l'impact du changement climatique sur les modes de production, la gestion de la ressource en eau (forte tension sur la quantité de la ressource et problématiques de qualité liées à l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais chimiques), la biodiversité, la résilience et la consistance des sols, la santé environnementale, la viabilité économique des exploitations dans un contexte de forte concurrence sur le marché international, la décarbonation des pratiques...

*Mesurée selon la méthodologie du cabinet Utopies (2017).

**Capacité de la production agricole à nourrir la population de son territoire.

Le diagnostic du territoire



L'élaboration d'un PAT débute par un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation du territoire, duquel découlent les actions à mettre en œuvre pour faire évoluer le système alimentaire.

Pour le PAT La Rochelle-Aunis-Ré, ce diagnostic partagé se compose de 3 documents cadres : un diagnostic de l'offre agricole du territoire, un diagnostic du potentiel nourricier avec des scénarios de transition et un diagnostic du foncier agricole.

1. Le diagnostic de l'offre agricole 2021

Le diagnostic de l'offre agricole dresse un portrait des productions du territoire du PAT La Rochelle-Aunis-Ré et les met en relation avec les besoins de la population actuelle en denrées alimentaires. Il permet d'interroger les familles de produits sur ou sous représentées dans les productions actuelles.

Ainsi, nous couvrons :

- **10%** de nos besoins en pommes de terre,
- **40%** de nos besoins en fruits, légumes et lait de vache,
- **90%** de nos besoins en viande bovine.

et nous produisons :

- **43 fois plus** de légumes secs que ce que nous consommons aujourd'hui,
- **3 fois plus** de lait de chèvre
- **2 fois plus** de viande ovine
- **1,3 fois plus** de céréales.

Il est important de noter qu'au sein des principales filières existent de fortes disparités entre produits. Par exemple, nous produisons plus que nous ne consommons du beurre, du lait UHT ou encore des bovins mâles et quartiers avant, alors que nous manquons de fromages, de bovins femelles et arrières de carcasses, ce qui vient aussi interroger la transformation des produits agricoles et le départ des productions en dehors du territoire.

Des modèles agricoles identitaires

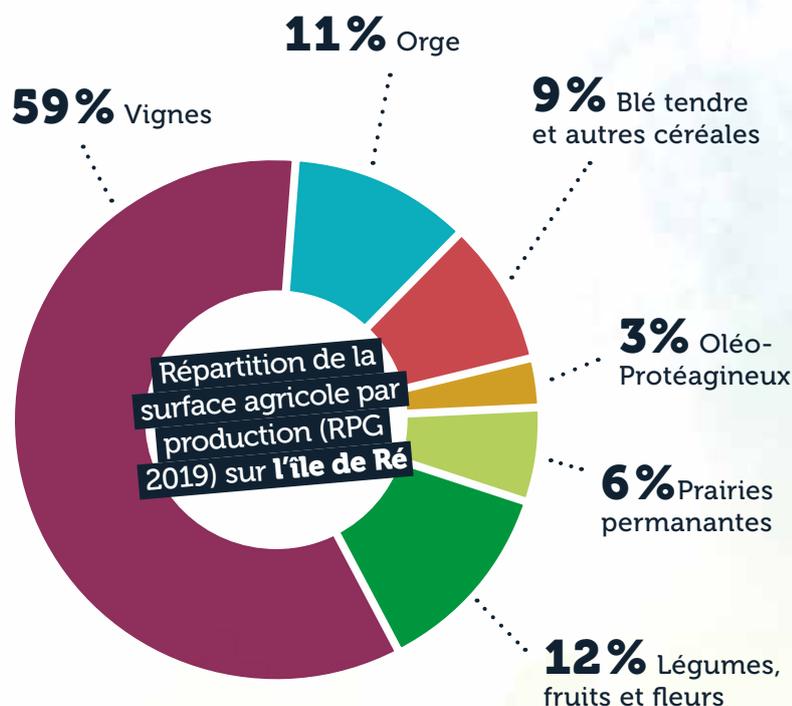
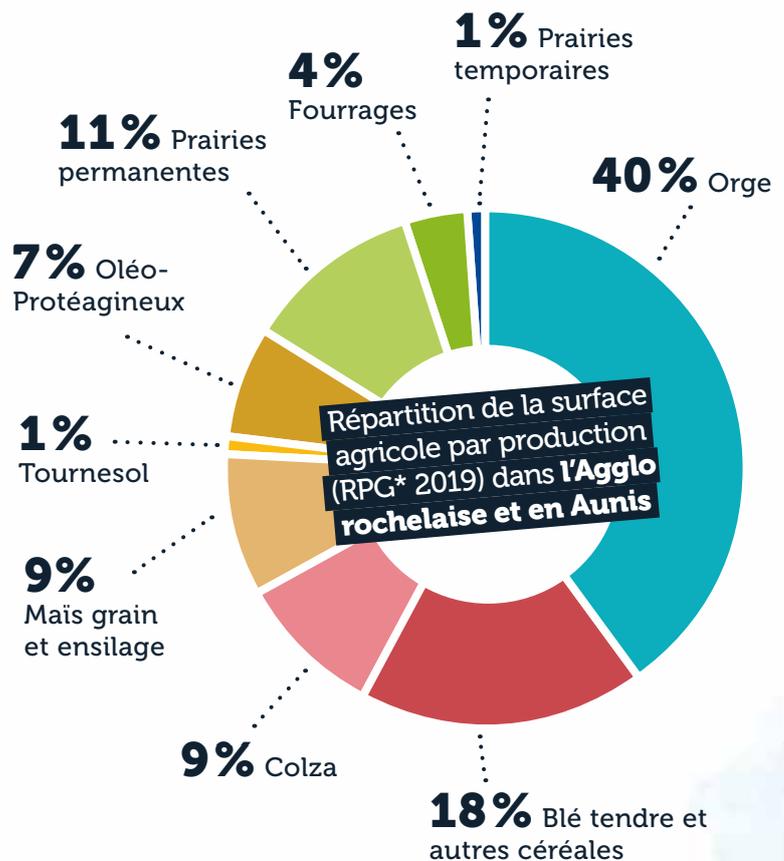
Sur l'agglomération rochelaise et l'Aunis

110 ha en moyenne par exploitation pour 63 ha en France.

Les surfaces fourragères représentent 15% des terres et sont pour un quart constituées de prairies naturelles, signe que l'élevage s'est maintenu préférentiellement dans les zones trop difficiles à cultiver et protégées.

Plus de 80 % des terres sont cultivées en **grandes cultures (céréales, oléo-protéagineux, légumes secs)**.

Moins d'1% de surfaces en légumes et fruits.



Sur l'île de Ré

Entre 8 et 10 ha en moyenne par exploitation.

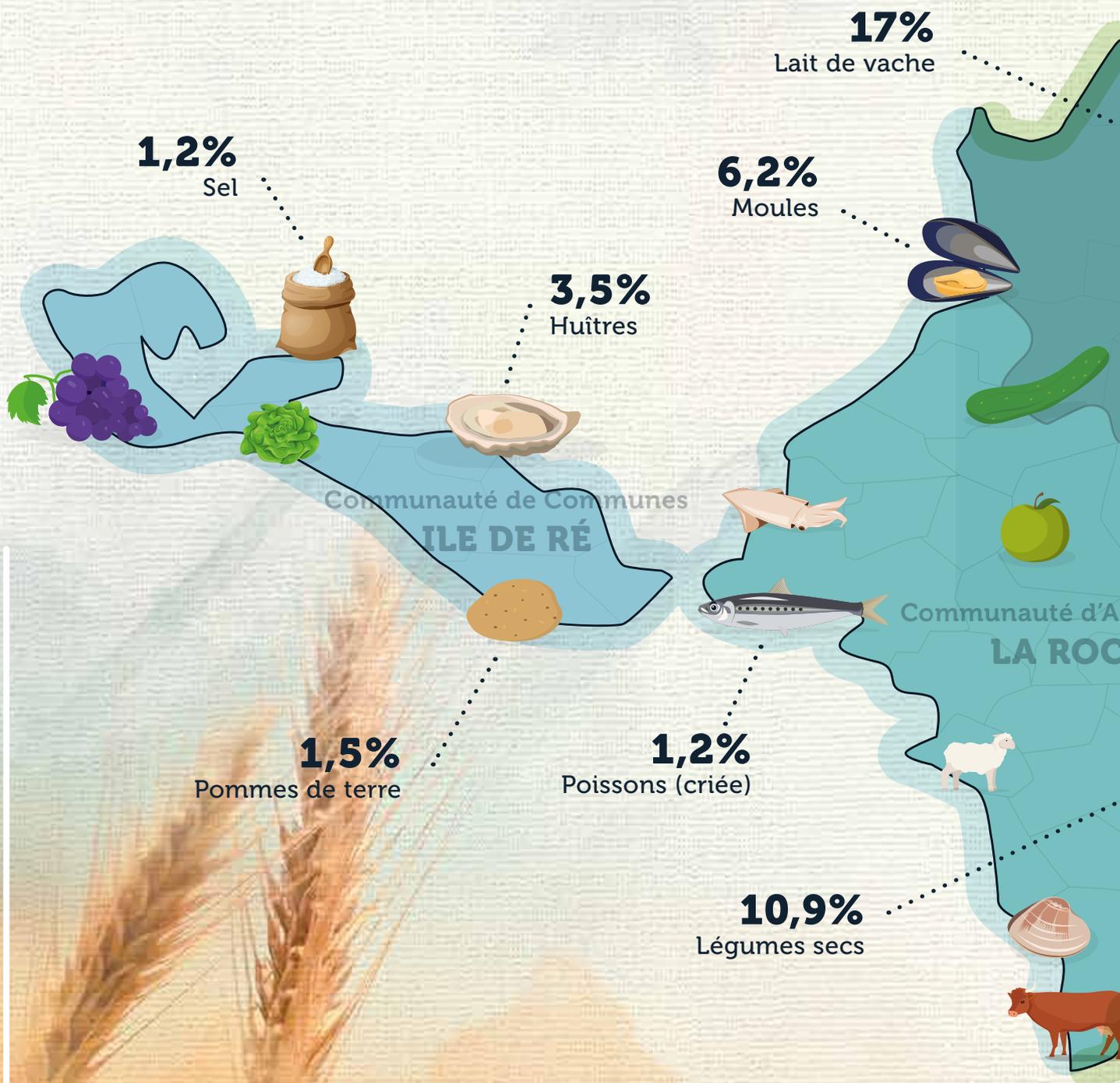
Plus de la moitié de **vignes**, un quart de **céréales** et **oléo-protéagineux** cultivés en rotation avec les **pommes de terre**.

10% de surfaces fourragères essentiellement en **prairies naturelles**.

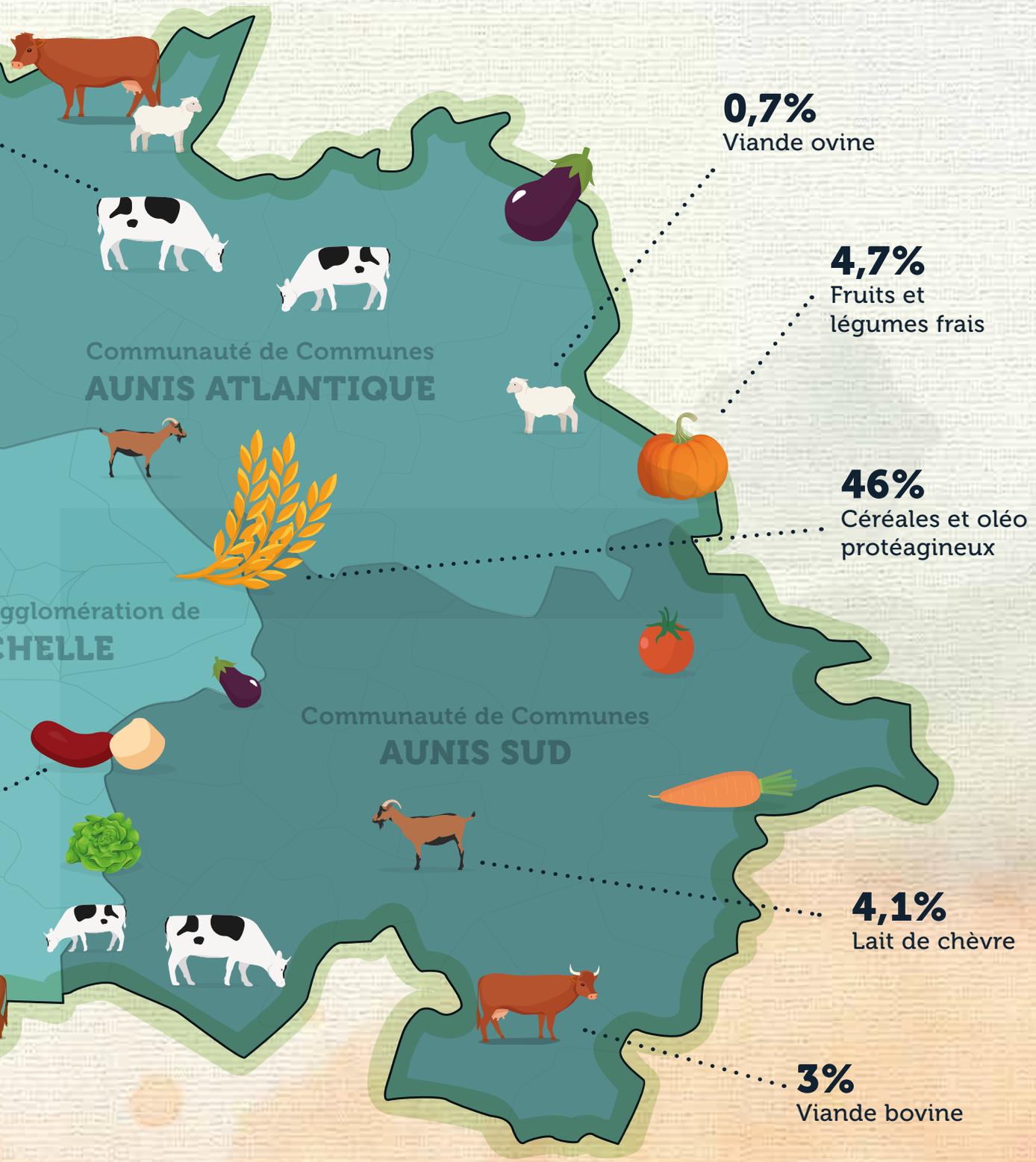
12% de **fruits et légumes**, dont $\frac{3}{4}$ de **pommes de terre**.

*Registre Parcellaire Graphique

Répartition sur la base du tonnage de production globale (2021)



Ex : La production de légumes secs représente 10,9% du tonnage de la production totale du territoire.



Communauté de Communes
AUNIS ATLANTIQUE

Agglomération de
SABLES-MARTIN

Communauté de Communes
AUNIS SUD

2. L'étude des potentiels nourriciers et scénarii de transitions 2022

L'étude des potentiels nourriciers et scénarii prospectifs* montre la faisabilité des transitions souhaitées et compatibles avec la SAU du territoire, les aspirations sociétales et une trajectoire neutre en carbone.

Ainsi trois scénarii élaborés par la SCOOP Le Basic ont été testés :

- Une relocalisation** à 100 % de l'alimentation ;
- Une relocalisation avec 50% de la production en agriculture biologique ;
- Une relocalisation de la production avec un passage à 50% d'agriculture biologique et la modification du régime alimentaire (réduction de 50% des produits animaux).

Les conclusions montrent que le territoire du PAT a une taille adaptée à une relocalisation de l'alimentation. La faisabilité d'intégrer des évolutions des pratiques agricoles en lien avec la transition écologique est réelle, mais pas sans modifier le régime alimentaire de ses habitants.

Comparaison de 3 scénarii alimentaires***

RELOCALISATION

70 000 ha nécessaires
environ dont plus de 80% pour l'élevage

3 000 emplois agricoles directs pour valoriser ces surfaces

Effets bénéfiques potentiels sur

- Dérèglement climatique
- Érosion de la biodiversité
- Cohésion sociale
- Insécurité alimentaire

RELOCALISATION AVEC 50% DE LA PRODUCTION EN BIO

100 000 ha nécessaires
environ dont plus de 80% pour l'élevage

4 400 emplois agricoles directs pour valoriser ces surfaces

Effets bénéfiques potentiels sur

- Dérèglement climatique
- Érosion de la biodiversité
- Dégradation des sols
- Cohésion sociale
- Insécurité alimentaire
- Impacts sur la santé humaine
- Maltraitance animale

RELOCALISATION AVEC 50% DE LA PRODUCTION EN BIO ET RÉDUCTION DE 50% DE LA CONSOMMATION DE PRODUITS ANIMAUX

60 000 ha nécessaires
environ dont plus de 50% pour l'élevage

4 300 emplois agricoles directs pour valoriser ces surfaces

Effets bénéfiques potentiels sur

- Dérèglement climatique
- Érosion de la biodiversité
- Dégradation des sols
- Cohésion sociale
- Insécurité alimentaire
- Impacts sur la santé humaine
- Maltraitance animale

*Étude réalisé par Le Basic - 2022. **Tout ce qui est consommé sur le territoire est produit sur le territoire.

***Source : Le Basic.

3. Le diagnostic agricole et foncier de l'agglomération de La Rochelle 2024

Le diagnostic agricole et foncier de l'agglomération de La Rochelle vient compléter les précédents diagnostics sur le volet du foncier agricole.

Il permet de connaître les espaces agricoles à enjeux et devant faire l'objet d'une veille accrue.

C'est un outil précieux pour orienter les actions de veille et de protection foncière notamment dans la perspective de faire évoluer les documents d'urbanisme ou encore d'intervenir pour l'installation de producteurs ou la diversification des cultures. Il permet d'analyser des opportunités foncières au regard du potentiel physique de production, de la disponibilité en eau, du contexte socio démographique, de la préservation des ressources naturelles et de l'environnement en matière d'urbanisme.

Il sera conforté fin 2025 par des diagnostics identiques pour l'Île de Ré, Aunis Sud et Aunis Atlantique.



Approfondissements 2024

Évaluation de notre restauration scolaire

L'étude a pris en compte la restauration collective de 18 communes. Elle a analysé très finement les consommations alimentaires de ces restaurants sur l'année scolaire 2022-2023 : nombre de repas, budget alimentaire annuel, coût matière moyen d'un repas, chiffres clés d'achats EGALIM, décomposition des achats par famille de produits. Elle a tenté à partir de ces données une extrapolation à l'ensemble des 102 restaurants scolaires présents sur le territoire du PAT.

23 %

d'achats bio

en moyenne sur les 18 communes étudiées (c'est supérieur aux 20% exigés par la loi Egalim)

7 %

d'achats bio et locaux

en moyenne sur les 18 communes étudiées

30 %

d'achats durables

en moyenne sur les 18 communes étudiées (c'est inférieur aux 50% exigés par la loi Egalim)

8 %

d'achats durables et locaux

en moyenne sur les 18 communes étudiées

Panorama des fermes maraîchères : défis et solutions

Cette étude a porté sur les profils des fermes maraîchères présentes sur le territoire du PAT, leurs problématiques et les pistes de solutions possibles.

Les principales problématiques des fermes recensées concernent : la gestion de la ferme, les débouchés, le matériel, la matière organique, l'accès au foncier, à l'eau et l'installation.

Parmi les principales pistes de travail issues de cette étude figurent : le projet Matahagri autour de l'amendement organique et la récupération des excréments humains, la mutualisation de matériel via un GIE*, la mise en place d'un groupe foncier local en soutien à l'installation ou encore les projets de communication et de valorisation des produits et producteurs du territoire.

En 2023

267 Ha sont cultivés en maraîchage. Il en faudrait 6 fois plus pour couvrir les besoins du territoire (source : Parcel 2023)

80% des fermes maraîchères du territoire cultivent moins de 3.5 Ha

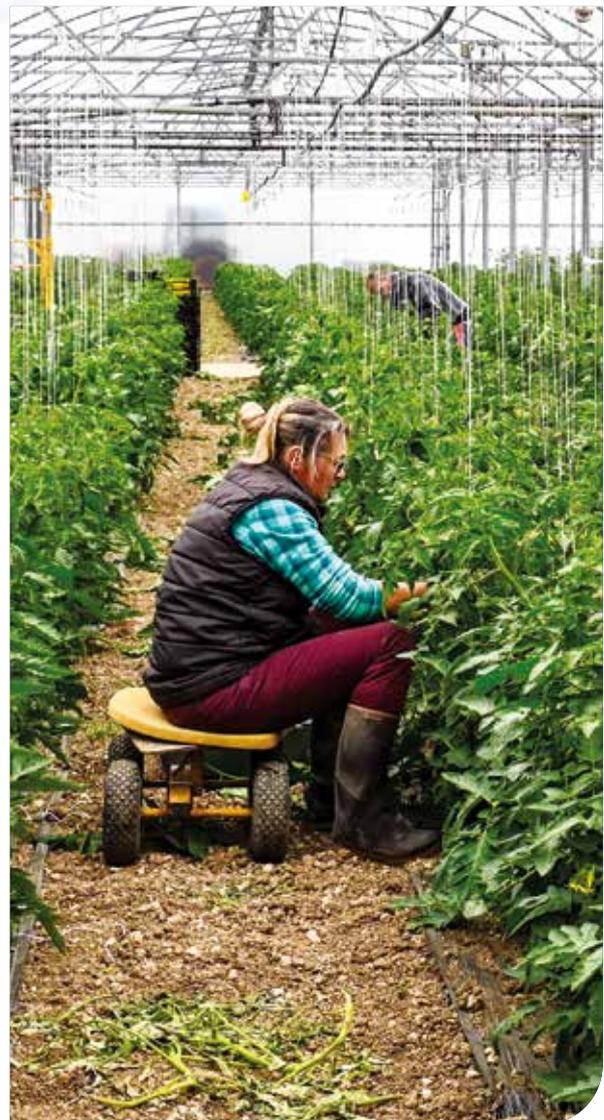
Où en est-on de la transformation des fruits et légumes ?

Cette étude a recensé les structures et typologies d'outils de transformation de fruits et légumes sur le territoire. Elle les a cartographiés, a confirmé quand c'est le cas la compatibilité avec le mode de production biologique, ainsi que la capacité de traitement et les solutions logistiques. Les outils de transformation sont souvent éloignés des exploitations agricoles, ce qui complique la logistique.

Leur fonctionnement n'est pas toujours adapté aux besoins irréguliers des producteurs.

Il faut aussi développer de nouvelles recettes, notamment à base de produits végétaux, pour répondre à l'évolution des attentes des consommateurs.

Enfin, le coût reste un enjeu majeur : les charges des outils de transformation augmentent (énergie, main-d'œuvre, emballages en verre), tandis que les marges des producteurs restent faibles.



*GIE : Groupement d'Intérêt Economique

Céréales et légumineuses : l'enjeu des débouchés locaux

Cette étude a permis de mieux caractériser la filière locale des céréales et des légumineuses. Producteurs, collecteurs et transformateurs ont été interrogés. Pour les céréales, la filière apparaît bien structurée. Producteurs, coopératives et moulins travaillent ensemble en filière. Certains seraient prêts à se diversifier en légumineuses notamment, sous réserve de débouchés potentiels identifiés.

Côté légumineuses, le principal enjeu concerne les débouchés, avec un souhait de voir la consommation progresser, tant au niveau des consommateurs individuels qu'auprès des transformateurs locaux. L'enjeu est d'autant plus important qu'il permet de décarboner son assiette en la végétalisant à moindre coût : bon pour ma santé, bon pour l'environnement, bon pour le porte-monnaie.

Transformation de la viande : des capacités assurées, mais des acheteurs à mobiliser

Cette étude a permis d'identifier les opérateurs (abattoirs, ateliers de découpe, ateliers de transformation), et d'en dresser la typologie. Il en ressort que l'ensemble des productions animales sont couvertes. A ce jour, il n'y a pas de manque d'outils sur le territoire mais plutôt un manque d'acheteurs en local. A noter : ces outils sont énergivores et donc fragilisés par le contexte énergétique.

Transformation viande, zoom sur la volaille

Cette enquête auprès des producteurs de volaille montre l'intérêt pour les éleveurs d'un atelier spécifique à la filière comprenant les trois services d'abattage, de découpe et de transformation. Son positionnement idéal serait prioritairement dans le nord du département de la Charente-Maritime. En parallèle, les solutions de transport des animaux vivants et frigorifiques paraissent manquer.

70 km c'est la distance moyenne parcourue par les éleveurs pour se rendre à l'abattoir.

Pour accroître la résilience de l'activité agricole et pour gagner en souveraineté alimentaire, il est donc primordial de réussir le pari des transitions souhaitées, assumées et collectives.

Le PAT La Rochelle-Aunis-Ré s'est ainsi structuré pour renforcer l'agriculture et l'autonomie alimentaire du territoire, faciliter l'accès de tous à des produits durables et locaux, et accompagner au changement d'habitudes alimentaires.

Notre PAT a 4 ans, il est opérationnel et reconnu



Le PAT La Rochelle-Aunis-Ré a obtenu la labellisation PAT niveau 2 (le plus haut niveau) par le ministère de l'agriculture en septembre 2024. C'est l'aboutissement d'une démarche initiée en 2020.



2018>2019 Tentatives de labellisation

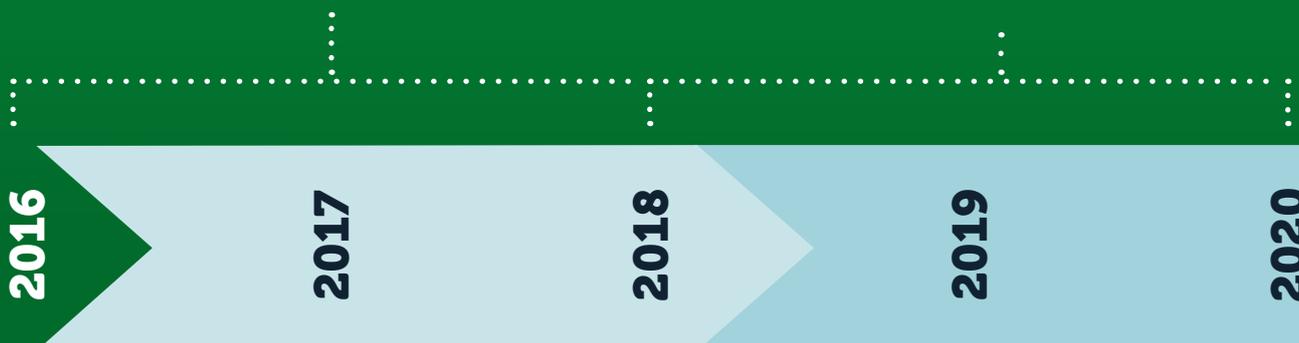
2018 : Première candidature pour un PAT à l'échelle de l'agglomération de La Rochelle, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, non retenue par la Région.

2019 : Deuxième tentative de candidature pour un PAT à l'échelle du SCoT*, portée par un collectif d'associations, également rejetée. La DRAAF Nouvelle-Aquitaine invite à retenir le périmètre du SCoT avec un portage par les collectivités.



2016 Premières réflexions

2016 : Émergence des premières réflexions sur l'alimentation de proximité sur le territoire. Création de la délégation Agriculture Périurbaine et Circuits Courts Alimentaires à l'agglomération de La Rochelle.



*Schéma de Cohérence Territoriale.



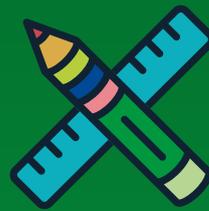
2020>2022 Phase d'émergence

2020 : Dépôt d'un dossier de candidature pour un PAT à l'échelle des 4 EPCI (CDA La Rochelle, CDC Aunis Atlantique, Aunis Sud, Ile de Ré), reconnu et accompagné financièrement entre 2020 et 2022.

Février 2021 : Premières assises du PAT, 100% à distance en raison du contexte COVID, réunissant 130 participants.

2021 : Élaboration de deux diagnostics fondateurs : l'offre agricole et les scénarios prospectifs pour identifier la faisabilité des transitions souhaitées.

2021 : Développement d'outils d'animation et de sensibilisation aux enjeux de la transition agroalimentaire, déployés lors de grands événements du territoire.



2022>2024 Consolidation et mise en œuvre

Mi 2022 : Création d'un poste de coordination du PAT grâce aux fonds de la Région Nouvelle-Aquitaine.

2022 : Élaboration d'un plan d'actions structuré autour de trois axes stratégiques : adapter le système alimentaire, renforcer l'accès à la consommation des produits durables, et accompagner les changements d'habitudes alimentaires.

2023 : Adoption d'objectifs quantitatifs pour l'horizon 2030, incluant des cibles en matière de produits locaux durables, de surface agricole utile en maraîchage biologique, et d'autonomie alimentaire.

2023>2024 : Mise en œuvre opérationnelle du plan d'actions, comprenant des études filières, un plan de sensibilisation, des formations pour les restaurants scolaires, installation de premiers maraîchers...

2024 : **Labellisation PAT de niveau 2 par le ministère de l'agriculture.**

2020

2021

2022

2023

2024

La stratégie



Nos objectifs stratégiques et opérationnels

Trois grands objectifs stratégiques structurent la réponse du PAT La Rochelle-Aunis-Ré aux enjeux de transition agricole et alimentaire :

- **Adapter le système alimentaire pour plus de résilience et d'autonomie**
- **Renforcer l'accès à la consommation des produits durables du territoire**
- **Accompagner les changements d'habitudes alimentaires**

Chaque objectif stratégique se décline en objectifs opérationnels, poursuivis par les groupes de travail thématiques.

1. Adapter le système alimentaire pour plus de résilience et d'autonomie

Il s'agit ici de prendre acte de notre diagnostic (faible autonomie alimentaire, système agricole conventionnel, impacts sur l'environnement et la santé) afin de cibler les actions qui vont permettre de relocaliser les productions. Au regard du diagnostic de l'offre, le développement de la filière maraîchère (production déficitaire du territoire qui présente l'intérêt de se prêter à la valorisation en circuit-court), illustre bien un volet essentiel d'une alimentation saine : manger des légumes locaux, de saison, produits de façon durable en agriculture biologique notamment. Développer des filières locales pour les céréales et les légumineuses apparaît aussi comme une priorité: partir des productions majoritaires du territoire et leur trouver des débouchés locaux en agissant sur les itinéraires techniques des grandes cultures (production à bas niveau d'intrants dans le cadre du groupement de commandes innovant par exemple). Enfin maintenir l'élevage à l'herbe car il demeure le meilleur moyen de protéger les prairies, leur biodiversité et l'eau. Là aussi la question des filières courtes est posée : la production en viande bovine correspond aux besoins des 250 000 habitants du PAT au regard

des consommations actuelles, mais elle est consommée en majeure partie en dehors du territoire. Elle n'a pas non plus de débouchés significatifs auprès de la restauration scolaire. Ce premier axe stratégique se traduit également par un travail sur la logistique des circuits courts, et l'évolution des pratiques agricoles. Il aborde aussi les questions de base comme l'accès au foncier et à l'eau.





2. Renforcer l'accès à la consommation des produits durables du territoire

Pour que les produits locaux et durables du PAT soient consommés, il est nécessaire de mettre en place des actions de promotion et de connaissance, y compris auprès des acheteurs de la restauration collective, levier essentiel pour les collectivités locales. Ainsi, différentes actions sont organisées pour faciliter la connaissance et l'utilisation des produits locaux, y compris les produits de la mer. Des actions spécifiques sont également conduites à destination des publics en situation de précarité.

3. Accompagner les changements d'habitudes alimentaires

C'est la troisième brique stratégique, essentielle, pour l'atteinte des objectifs de transition agricole et alimentaire. Toute grande transition systémique ne saurait se faire sans l'adhésion et l'implication des habitants. Cet axe stratégique a généré les messages clés du PAT, manger local, manger de saison, manger plus végétal, s'intéresser aux pratiques des agriculteurs, à l'élevage à l'herbe, à l'agriculture biologique. Il a conduit à la construction d'un ambitieux plan de sensibilisation qui vise des publics différents (scolaires, familles, étudiants, personnes en situation de précarité...) et mobilise des acteurs professionnels de la sensibilisation. La poursuite de ce travail se traduira par un plan de communication et sa diffusion soutenue pour susciter chez les habitants l'émergence de nouveaux réflexes de consommation.

Le plan d'actions



10 thématiques, plus de 100 opérations en cours et réalisées

Les groupes de travail thématiques, ouverts et formés sur la base du volontariat reprennent les objectifs opérationnels du PAT La Rochelle-Aunis-Ré. En voici quelques réalisations concrètes.

1 Faciliter l'accès au foncier et à l'eau

- > Mise en place d'un observatoire du foncier entre les 4 collectivités
- > Mise en place d'un groupe foncier local pour faciliter l'installation des porteurs de projets agricoles
- > Diagnostics agricoles et fonciers des 4 collectivités 2024-2025
- > Études de mises aux normes des stations de réutilisation des eaux de l'île de Ré
- > Recrutement d'une chargée de mission « Réutilisation des eaux usées » à l'agglomération de La Rochelle

2 Construire un cadre de travail favorable à la production maraîchère

- > Installation de l'ESAT maraîcher et du chaudron fleuri à Lagord
- > Convention triennale avec le Collectif Fermes Urbaines
- > Projet de Groupement d'Intérêt Economique entre maraîchers
- > Interventions dans des lycées agricoles
- > Étude filière maraîchage 2024

3 Diversifier l'offre de céréales et légumineuses

- > Étude filière céréales et légumineuses 2024
- > Étude des pratiques alimentaires autour des légumineuses 2024

4 Soutenir et développer l'élevage à l'herbe

- > Étude filière élevage 2024

5 Optimiser le système logistique existant pour les circuits-courts

- > Inventaire des outils logistiques existants en 2024
- > Création de l'association de producteurs et fournisseurs : 17 et des brouettes

6 Soutenir les pratiques vertueuses pour l'environnement et la santé

- > 25 diagnostics de conversion à l'agriculture bio réalisés depuis 2020
- > Mise en place d'un plan d'actions de réduction de l'utilisation des pesticides
- > Mise en place d'un capteur ATMO mesurant la qualité de l'air sur l'île de Ré
- > Expérimentation d'une ordonnance verte en lien avec le Contrat Local de Santé
- > Voyages d'études inspirants à Chizé et Rennes notamment

7 Promouvoir les produits et les producteurs du PAT

- > 36 bâches valorisant les producteurs locaux réalisées en 2024

8 Soutenir l'approvisionnement de la restauration collective en denrées locales, de qualité et durables

- > Étude sur 18 communes en 2024
- > Création d'un poste de chargé de mission restauration collective
- > Défi poisson 2024
- > Rencontre producteurs acheteurs 12 février 2025
- > Formations des équipes de restauration à la végétalisation, aux achats durables, à la lutte contre le gaspillage alimentaire avec le CNFPT
- > Accompagnement personnalisé des restaurants scolaires volontaires

9 Accompagner les organismes de la sécurité alimentaire

- > Annuaire des acteurs de l'aide alimentaire
- > Ateliers d'accompagnement autour de l'alimentation pour les publics en situation de précarité
- > 1^{er} groupement d'achat entre l'Entraide protestante et Horizon habitat jeunes

10 Sensibiliser à l'alimentation durable

- > Défi poisson 2024 - 6500 enfants sensibilisés à la pêche durable
- > Défi foyers à alimentation positive
- > Soutien au festival AlimenTerre
- > Soutien aux chantiers participatifs Ramène ta fraise
- > Mise en place d'un réseau de 11 fermes accueillantes pour les scolaires
- > Ateliers alimentation pour les étudiants

> Quelques réalisations concrètes

Installation en maraîchage biologique sur un terrain public

2 hectares

Commodat signé en 2024

Quota d'eau : 6000 m³ autorisés

Suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt, l'ESAT maraîcher du groupe hospitalier La Rochelle-Ré-Aunis, structure d'insertion de personnes en situation de handicap, s'est associé au restaurant l'Astrolabe, pour développer un projet de maraîchage en permaculture sur le terrain de Fief Nouveau à Lagord propriété de l'agglomération. L'ESAT cultive déjà plus de 40 légumes et offre des paniers diversifiés aux particuliers dans son local de vente. Ce nouveau foncier lui permet de sécuriser l'avenir de l'exploitation.



Création de bâches producteurs personnalisées

36 bâches diffusées en 2024

Mise à disposition sans contrepartie financière par le PAT, cette bâche permet de mettre en avant les producteurs locaux en les distinguant des revendeurs sur les lieux de vente.

La reconnaissance de la production locale est attestée par la marque « **+ de 17 dans nos assiettes** » développée par le département de la Charente-Maritime. Les bâches mises au point par le service communication de la CdA sont imprimées par la Chambre d'agriculture. Un bel exemple des synergies rendues possibles par le PAT au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs !



Les formations des personnels de restauration scolaire

7 sessions de formation ont eu lieu en 2024 sur notre territoire sur les thèmes : achats durables, végétalisation, lutte contre le gaspillage et l'outil macantive. gouv

80 agents de restauration scolaire formés en 2024

Les rencontres entre producteurs et acheteurs locaux

Sous l'impulsion des groupes de travail restauration collective et sécurité alimentaire, la rencontre du 12 février 2025 a réuni plus de **60 personnes, producteurs, acheteurs publics et partenaires du PAT.** Des rendez-vous importants pour se rencontrer, apprendre à connaître les contraintes de tous et développer les relations commerciales.

Le défi des chefs

À l'occasion des fêtes maritimes, le groupe restauration collective a proposé aux restaurants scolaires un Défi des chefs qui visait à promouvoir la filière pêche locale auprès de la restauration scolaire et à accroître leurs collaborations.

34 établissements participants

6500 élèves (de la maternelle au collège) sensibilisés à la filière pêche locale

Le dispositif :

- Mise à disposition par la SCIC Filière Pêche de mercuriales poissons, distribution de kits de sensibilisation et livraison des commandes ou recours à Agrilocal 17
- Un menu poisson et une sensibilisation proposés aux élèves par les établissements
- Un tirage au sort par collectivité d'une photo d'un des plats avec la désignation de trois gagnants qui se sont vus remettre un panier garni de produits de l'ENILIA ENSMIC et de « **+ de 17 dans nos assiettes** ». Gagnants 2024 : collège Les Salières à Saint-Martin-de-Ré, restaurant scolaire d'Aigrefeuille d'Aunis, école Pierre Loti de La Rochelle.

La sensibilisation des publics

Le programme mis en place par le groupe de travail sensibilisation vise à accompagner les changements d'habitudes alimentaires vers une assiette à faibles impacts environnementaux, économiques et sociaux. Il est financé à 100% par le volet territorial des fonds européens géré par la Région Nouvelle Aquitaine à hauteur de 200 000 euros sur deux ans.

Les actions phares

- > Chantiers Ramène ta fraise : **23 chantiers** organisés en 2024-2025
- > Défi Foyers à alimentation positive : **35 familles** relèvent le défi de manger bio et local tout en maîtrisant leur budget
- > La création d'un réseau de fermes accueillantes : **11 fermes volontaires** formées pour accueillir les écoles et centres de loisirs du territoire.
- > Le soutien au festival AlimentTERRE : **14 projections** soutenues en 2024



Les projets en cours

- Création d'un observatoire du foncier agricole
- Création d'un groupe foncier local
- Création d'un Espace Test Agricole à Sainte-Soulle
- Recrutement d'un poste en charge de l'accompagnement des communes pour l'atteinte et le dépassement des objectifs EGALIM
- Formalisation de groupements d'achats tournés vers les personnes en situation de précarité alimentaire
- Groupement de commandes innovant, réplique du modèle rennais Terres de sources pour une meilleure protection des ressources naturelles
- Actions de sensibilisation en grandes surfaces
- Création d'un GIE maraîcher (Groupement d'Intérêt Economique)
- Projet de plateforme alimentaire de territoire - légumerie
- Evolution de la gouvernance du projet

Le financement du PAT



Le financement du PAT La Rochelle-Aunis-Ré repose sur les budgets propres des EPCI, sur le soutien de la Région Nouvelle Aquitaine et du volet territorial des fonds européens, ainsi que sur des appels à projets nationaux (Programme National pour l'Alimentation, France 2030) ou encore des investissements portés par d'autres programmes (Contrat Local de Santé, Re-Resources...).

DEPENSES

Vote en conseil communautaire (x4)

Budget propre des 4 EPCI

~800 K€ / an

Foncier, Espaces tests, Subventions...

Budget actions communes

~150 K€ / an

Diagnostics conversion AB, Défraiement, Actions des GT, Compléments Terres de transitions



Projet Alimentaire Territoire
de

La Rochelle | Aunis | Ré

Appel à projets

90 K€ pour 3 ans

Suite labellisation PAT niveau 2

80 K€ pour 2 ans

Phase maturation Terres de transitions

Région

~70 K€ pour 3 ans

Poste coordination, Compléments Terres de transitions

Europe

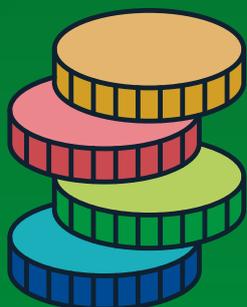
~300 K€

0.25 poste / EPCI par an,

Plan sensibilisation pour 2 ans

Montage des dossiers par la cellule coordination + référents des GT participants

RECETTES



Pour 2024, la contribution nette des 4 collectivités au financement des actions communes du PAT s'élève à 150 000 euros, répartis au prorata du nombre d'habitants, à savoir 68% pour l'agglomération de La Rochelle, 13% pour la communauté de communes Aunis Sud, 12 % pour la communauté de communes Aunis Atlantique et 7% pour la communauté de communes de l'Île de Ré.

Dans le cadre de l'appel à projet France 2030 « Démonstrateurs des transitions agricoles et alimentaires », la Banque des Territoires apporte son concours à un certain nombre d'actions à hauteur de 81 550 euros, ainsi que la Région pour 35 000 euros.

La convention de partenariat et de répartition financière entre les collectivités est délibérée tous les ans lors des votes des budgets par les conseils communautaires des quatre partenaires.

Si l'on somme toutes les sources de financement, ainsi que les ressources humaines internes, le budget 2024 du PAT dépasse le million d'euros.

« Si on somme toutes les sources de financement, ainsi que les ressources humaines, le budget 2024 du PAT dépasse le million d'euros. »

En complément, la Région apporte son concours au financement du poste de coordination dans le cadre du contrat régional de développement et de transition 2023-2025 à hauteur de 20 000 euros en 2023, 10 000 euros en 2024 et 5 000 euros en 2025.

Afin de financer le programme de sensibilisation sur 2024 et 2025, le PAT a sollicité et obtenu une enveloppe de 200 000 euros auprès du volet territorial des fonds européens (FEDER), géré par la Région. L'agglomération de La Rochelle assure la trésorerie pour le compte de ses partenaires et percevra l'intégralité des fonds européens à l'issue des deux années. La communauté de communes Aunis Atlantique coordonne et anime le programme.

Pour mémoire, le PAT a bénéficié en 2020-2022 de la déclinaison régionale du Plan national pour l'alimentation.

Le PAT dans la transition agricole et alimentaire



Terres de transitions, Re-Sources, les Plans Climat-Air-Énergie territoriaux (PCAET), La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC), les Contrats locaux de santé (CLS) : ensemble et complémentaires pour la transition agricole et alimentaire.

La transition agricole et alimentaire est un enjeu majeur que les territoires se sont largement appropriés. Cette dynamique est allée de pair avec les projets locaux existants sur la thématique : Re-Sources, PAT, Terres de Transitions etc. Tous ces projets, avec leurs spécificités et leur angle d'approche unique, visent le même objectif : celui d'un territoire plus autonome et plus résilient, des pratiques plus vertueuses pour la santé de tous ainsi que la préservation de nos ressources essentielles. Aussi, nous travaillons étroitement ensemble pour renforcer l'impact et la complémentarité de nos actions et aspirons à construire, à terme, une gouvernance unique de la transition agricole et alimentaire au-delà des programmes.

La Rochelle Territoire Zéro Carbone (LRTZC)

L'axe agricole et alimentaire du programme LRTZC, tout comme le PAT, a pour but la transition de notre système agricole et alimentaire. LRTZC intervient sur le périmètre de la CdA de La Rochelle, le PAT sur un territoire plus vaste incluant l'Aunis (Aunis Sud et Aunis Atlantique) et l'Île de Ré. Chacun de ces projets a sa propre gouvernance (COPIL et instances participatives) et mène ses actions. Au fil de leur mise en œuvre, les synergies se développent, notamment sur les thématiques de la sensibilisation des publics à la végétalisation de l'assiette ou le soutien aux pratiques agricoles bas carbone.

Terres de transitions

Fortes de ces synergies, les équipes LRTZC et PAT ont répondu ensemble, avec succès, à l'appel à manifestation d'intérêt de la Banque des territoires Démonstrateurs des transitions agricoles et alimentaires en 2022. Par la capacité financière qu'il promet, Terres de transitions, vient conforter les ambitions partagées de transition agricole et alimentaire des deux projets et invite à renforcer les liens, pour démultiplier les impacts et l'efficacité.



Le programme Re-Sources

Historiquement, c'est le programme Re-Sources qui le premier en 2009 va prendre en charge la question de la qualité de l'eau, dégradée par les nitrates et les pesticides au niveau des captages, situés sur l'agglomération et en Aunis.

En complémentarité avec les actions du PAT, Re-Sources intervient sur :

- Le financement d'actions et de suivis pour la protection de l'eau
- L'acquisition foncière sur les périmètres de protection des captages et l'instauration de baux ruraux environnementaux sur les fonciers acquis
- Des aides directes sont disponibles via le programme Re-Sources du fleuve Charente (que la CDA co-finance avec Eau 17).

Les stratégies de réduction des déchets

Les programmes locaux de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) menés par l'Agglomération de La Rochelle et le syndicat CYCLAD assurent quant à eux le volet lutte contre le gaspillage alimentaire avec des interventions et accompagnements dans les restaurants scolaires des communes.



Les Contrats Locaux de santé

Il existe deux contrats locaux de santé sur le périmètre du PAT.

Dans le Contrat Local de Santé de l'agglomération de La Rochelle, en lien avec le PAT, des actions ont pu être définies pour répondre aux questions communes de santé environnementale :

- **L'intégration d'un volet Santé Environnement** incluant notamment la problématique des pesticides au regard de la santé.

- **Le projet Ordonnance Verte**
À compter de 2025, en phase d'expérimentation, 25 femmes enceintes bénéficient pendant 6 mois de 15 euros par semaine pour acheter des légumes et légumineuses chez des producteurs bios locaux partenaires.



Les Plans Climat-Air-Energie Territoriaux

Il existe trois PCAET sur le territoire du PAT : celui de l'agglomération de La Rochelle, celui d'Aunis Atlantique et celui d'Aunis Sud. Dans les trois plans, se trouvent intégrés les objectifs du PAT. Le PCAET de l'agglomération de La Rochelle met plus particulièrement en avant la protection renforcée des terres agricoles et intègre comme fiche action les actions du PAT en matière de développement des achats durables en alimentation (restauration scolaire et groupement de commandes) ou de réduction des pesticides pour améliorer la qualité de l'air.

Le PCAET d'Aunis Atlantique met en avant les circuits courts de proximité et l'animation du PAT comme levier de la transition, et celui d'Aunis Sud consacre tout un axe aux deux piliers du PAT : transition agroécologique et transition alimentaire (rapprochement des producteurs en circuit-court et des consommateurs).

Rejoignez-nous



Communauté de communes d'Aunis Sud

Cécile Philippot > c.philippot@aunis-sud.fr

Laurence Fanton > l.fanton@aunis-sud.fr



Communauté de communes d'Aunis Atlantique

Enora Betaux > enora.betaux@aunisatlantique.fr

Marion Gomes > marion.gomes@aunisatlantique.fr



Communauté de communes de l'Ile de Ré

Agnès Le Dortz > agnes.ledortz@cc-iledere.fr

Eléa Jakolski > elea.jakolski@cc-iledere.fr



Agglomération de la Rochelle

Nathalie Clain-Beauchef

> nathalie.clain-beauchef@agglo-larochelle.fr

Myriam Dault-Lafon

> myriam.dault-lafon@agglo-larochelle.fr

Coordination

Caroline Gilg > caroline.gilg@agglo-larochelle.fr



Chambre interdépartementale d'agriculture

Emilie Toque > emilie.toque@cmds.chambagri.fr



Bio Nouvelle Aquitaine

Lea Cubaynes > l.cubaynes17@bionouvelleaquitaine.com



Port de pêche

Catherine Sioniac > c.sioniac@larochelle-peche.port.fr

Avec le soutien de :

